

# la lettre % d'attac

AGIR POUR LA JUSTICE SOCIALE  
ET ÉCOLOGIQUE

COMITÉ 19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup>

## Mme LA MAIRE, LE 20<sup>e</sup> NE VOUS DIT PAS MERCI !

Réjouissez-vous, heureux habitants du 20<sup>e</sup> ! Un magasin Carrefour va ouvrir ses portes 94 avenue Gambetta. Il existe déjà d'autres enseignes à proximité, mais peu importe ! Les conséquences de ces implantations sont pourtant connues : déclin des activités économiques locales, perte d'emplois (90 seraient créés, alors que la perte attendue est de 270 pour le commerce local), baisse des salaires moyens des petits commerces, destruction du tissu social... Comment Mme Calandra a-t-elle pu accepter cette opération, qui sentait pourtant le soufre et qui va à l'encontre des intérêts des riverains ? Il y a deux ans, les habitants apprenaient par hasard qu'elle avait autorisé l'implantation d'un Carrefour sur les 20 200 m<sup>2</sup> de l'ancien rectorat de Paris. L'acquéreur des locaux, la société Icade, filiale immobilière de la Caisse des dépôts et consignations\*, a payé ce joyau 137 millions d'euros à son propriétaire, qui l'avait lui-même acquis deux ans plus tôt 53 millions. Pourquoi une telle culbute ? Mystère ! Mme Calandra reste aussi muette sur ce point qu'elle demeure sourde aux protestations des riverains et à leur pétition, qui a pourtant recueilli 5 000 signatures.

Non seulement elle n'a pas jugé utile de faire jouer son droit de préemption mais, depuis que l'affaire a fuité, elle traite les revendications légitimes de ses administrés avec le plus souverain mépris. Même le collectif d'associations Carton Rouge, qui multiplie depuis trois ans les demandes d'explication et les mobilisations pour obtenir une salle de réunion sur la superficie non allouée à Carrefour, n'a obtenu que de vagues « engagements verbaux », autant dire « verbeux ».

Carton Rouge exige la clarté sur ce dossier et la mise à disposition d'une salle pour les associations du 20<sup>e</sup>, et pas au prix inatteignable pour elles de 120 euros le m<sup>2</sup> par an. Attac 19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> sera présente avec elles, mi-juin, pour fêter comme il se doit l'ouverture de Carrefour. Mais Mme Calandra n'en est pas à son premier déni de démocratie. Le 16 mars dernier, elle interdisait la projection dans des locaux municipaux d'un documentaire, « Police, illégitime violence », coproduit par France 3 et qui n'a soulevé aucune protestation à sa sortie. La Perm'Belleville, permanence d'accès au droit et de soutien scolaire, avait voulu donner la parole aux acteurs de ce quartier concerné par la problématique de la répression.

\* La Caisse des dépôts et consignations gère, avec les banques privées, le Livret de développement durable et solidaire, soit « notre » argent.

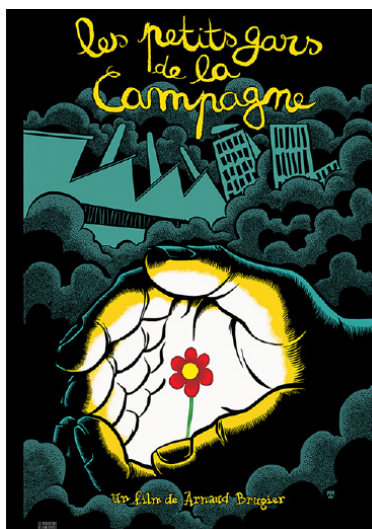
Le Comité local Attac 19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> et l'Amap Gambetta (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne) présentent

## CINÉ-DÉBAT « LES PETITS GARS DE LA CAMPAGNE »

Un film d'Arnaud Brugier (2004 - 1h 20mn)

**mardi 14 mai à 19h**  
Médiathèque Marguerite Duras  
115 rue de Bagnolet, 75020 Paris

**ENTRÉE  
LIBRE**



La projection sera suivie  
d'un débat avec  
**Marc Dufumier**  
(agronome, enseignant, chercheur)  
et **Marie Ortegat**  
(maraîchère de l'Amap Gambetta  
et membre  
de la Confédération paysanne).

En cinquante ans, l'agriculture française a changé du tout au tout. Derrière cette révolution, il y a la Politique agricole commune (PAC). Le film plonge au cœur de cette volonté politique initiée à l'échelle européenne il y a soixante ans, et remet l'agriculture au centre d'un débat public dont elle a été écartée trop longtemps.

## À VOS AGENDAS !

**Assemblée des Gilets jaunes de Belleville, tous les mercredis, 19h,** bar « L'impondérable », 320 rue des Pyrénées, M<sup>o</sup> Jourdain.

**Assemblée des Gilets jaunes du 20<sup>e</sup> sud, tous les jeudis, 19h,** café Le Saint-Blaise, 58 rue Saint-Blaise, Tram T3B Marie de Miribel

**Journée de mobilisation contre la répression violente du mouvement des Gilets jaunes et contre la loi anticasseurs, samedi 18 mai.** Plus d'informations sur [paris.demosphere.net](http://paris.demosphere.net)

**Marche mondiale contre Monsanto/Bayer, samedi 18 mai, 14h,** place de la République.

**Fête des terres de Gonesse, du samedi 18 mai à 17h au dimanche 18 mai à 17h,** mobilisation citoyenne contre le projet Europacity et pour le projet alternatif CARMA. Plus d'informations sur <http://nonaeuropacity.com/>

**Manifestation pour le droit d'asile et l'abrogation des accords de Dublin, samedi 25 mai, 14h,** place de la Chapelle (18<sup>e</sup>).

## ATTAC, QU'EST-CE QUE C'EST ?

L'Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne (Attac) est un mouvement d'éducation populaire tourné vers l'action. Attac se mobilise contre l'hégémonie de la finance et la marchandisation du monde, pour des alternatives sociales, écologiques et démocratiques.

Site Attac France : [www.france.attac.org](http://www.france.attac.org)

Comité local 19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> :  
[attacparis20@attac.org](mailto:attacparis20@attac.org) ou  
1-3 rue Frédérick-Lemaître - 75020 Paris

Informations, réflexions, campagnes :  
<http://attac-paris19-20.org/>

Attac est présente  
dans plus de quarante pays.

# LA PAC DOIT CHANGER DE CAP

Des négociations sont engagées au sein de l'Union européenne (UE) pour une réforme de la Politique agricole commune (PAC) qui doit entrer en vigueur en 2021. Il s'agit d'en repenser les objectifs et d'en redéfinir les modalités. Or, force est de reconnaître que, pour répondre à la fois aux intérêts des paysans et des autres citoyens, cette réforme devrait être drastique.



demandes citoyennes, respectueux de la santé et du bien-être animal, résilient face aux changements climatiques, qui fournit à la fois une production alimentaire diversifiée de qualité et des services environnementaux, sociaux et économiques aux territoires qu'elle fait vivre.

Le bilan des quelque 52 milliards d'euros de subventions européennes que les contribuables des Vingt-Huit payent chaque année pour leurs agriculteurs (dont 9 milliards alloués à la France) signe un double échec : incapacité à assurer à une majorité d'agriculteurs une rémunération décente de leur travail ; impuissance à enrayer les dégâts environnementaux liés aux pratiques agricoles.

Pris en étau entre, en amont, les multinationales de l'agrochimie et, en aval, les grands groupes de la distribution, les agriculteurs ne voient d'issue à l'écrasement de leur revenu que dans une fuite en avant par l'agrandissement de leurs exploitations et l'adoption d'un modèle d'agriculture spécialisé, industrialisé, financiarisé, standardisé et axé sur l'exportation. Les aides et subventions accordées aux agriculteurs en proportion de leurs surfaces disponibles accentuent cette dérive : 20% des fermes perçoivent 80% des paiements octroyés par la PAC, tandis qu'un tiers de nos agriculteurs gagne moins de 500 euros par mois et un autre tiers moins que le Smic.

Les conséquences socio-économiques de cette situation sont massives : dans l'UE, 1,9 million d'emplois, soit 20% du total, ont été perdus dans l'agriculture entre 2008 et 2018, avec pour effet additionnel une désertification des campagnes.

## Drames écologiques et sanitaires

Sur le plan environnemental, l'usage massif des pesticides et des engrais de synthèse pour les cultures, ainsi que des antibiotiques dans les élevages industriels continue de progresser avec de graves

conséquences écologiques et sanitaires : pertes de fertilité des sols et de biodiversité, pollution de l'air, des eaux et des sols, prolifération des algues vertes sur le littoral, présence de fipronil dans les œufs, d'antibiotiques dans la viande, de perturbateurs endocriniens dans les fruits et légumes, émission de gaz à effet de serre à hauteur de 10% des émissions totales dans l'UE.

La PAC ne parvient même pas à garantir la souveraineté alimentaire de l'Europe. Si l'UE est exportatrice de produits standards (céréales, poulets de chair, poudre de lait...) vers les pays tiers, elle est dépendante des importations de graines et de tourteaux de soja transgénique pour les deux tiers de ses besoins en protéines végétales. Au total, plus de 30% des terres requises pour satisfaire la demande alimentaire de l'UE se trouvent en dehors de l'Europe.

## Écouter les demandes citoyennes

La diversité des problématiques qui se nouent autour de l'agriculture appelle une politique agricole élargie aux questions de santé, d'emploi, de climat, de biodiversité, de développement local, de solidarité internationale. En France, c'est l'objectif de la plate-forme « Pour une autre PAC », qui réunit trente-cinq organisations, dont la Confédération paysanne, la Fédération de l'agriculture biologique, des associations de défense de l'environnement (Réseau Action Climat, Greenpeace, FNE, WWF...), et des organisations non gouvernementales (dont Attac). La plate-forme plaide pour un système agroécologique où les paysan·ne·s retrouveraient une place centrale au sein de la filière, un système à l'écoute des

une autre PAC avance douze priorités, parmi lesquelles :

- co-construire la PAC avec les citoyen·ne·s et les acteur·trice·s publics de l'environnement et de la santé à toutes les échelles territoriales ;
- soutenir les productions en faveur d'une alimentation saine et de qualité en créant des aides couplées pour les fruits et légumes frais et les légumineuses produits en agroécologie et attribuer des financements importants au maintien et au développement de l'agriculture biologique ;
- développer des dynamiques locales d'approvisionnement alimentaire en rendant éligibles aux aides publiques les projets de développement de filières territoriales de production ou de transformation et les projets alimentaires territoriaux ;
- allouer au moins 40% du budget des aides au revenu aux paiements pour services environnementaux ;
- financer la transition agroécologique des fermes, et notamment la sortie des pesticides ;
- mettre en œuvre des dispositifs efficaces de régulation des marchés et de maîtrise des volumes de production ;
- stimuler l'emploi agricole plutôt que l'agrandissement des fermes en plafonnant toutes les aides à l'actif et majorer les premiers hectares ou les premiers animaux ;
- mettre fin aux importations et exportations qui nuisent aux paysan·ne·s dans les pays du Sud comme du Nord.

Pour en savoir plus : <https://pouruneautre.pac.eu>

## BULLETIN D'ADHÉSION

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Email.....

J'adhère à Attac et je verse pour l'année civile.....€

### Ressources mensuelles et cotisation avec Lignes d'Attac

de 0 à 450 €.....	13 € - de 1600 à 2300 €.....	65 €
de 450 à 900 €.....	21 € - de 2300 à 3000 €.....	84 €
de 900 à 1200 €.....	35 € - de 3000 à 4000 €.....	120 €
de 1200 à 1600 €.....	48 € - au-delà de 4000 €.....	160 €

**Bulletin à renvoyer accompagné d'un chèque bancaire ou postal à :**  
Attac Service adhésions - 21 ter, rue Voltaire - 75011 Paris